

# Procès-verbal

**4e assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Loretteville tenue le mardi 9 mai 2023 à 19 h**

**Format hybride**

**En salle : Édifice Denis-Giguère Salle RC15 (305 rue Racine)**

## Étaient présents

Madame Lyse Pelletier	Présidente
Madame Nancy Beaupré	Administratrice
Madame Isabelle Duchesneau	Trésorière
Madame Véronique Perez	Secrétaire
Monsieur Samuel Clavet	Administrateur ( <i>nouvellement élu</i> )
Madame Laurie-Anne Giguère	Administratrice ( <i>nouvellement cooptée</i> )

## Étaient absents

Monsieur David Houde	Administrateur ( <i>nouvellement élu</i> )
Madame Linda Duchaine	Administratrice

## Étaient également présentes

Madame Marie-Josée Asselin	Conseillère municipale du district Loretteville–Les Châtel
Madame Bianca Dussault	Présidente de l'arrondissement de La Haute-Saint-Charles et conseillère municipale du district de Val-Bélair
Madame Dominique Gagnon	Conseillère en consultations publiques
Madame Carolyne Larouche	Directrice de section au Service du transport et de la mobilité intelligente ( <i>en mode virtuel</i> )
Monsieur Louis Mongrain	Conseiller en urbanisme
Madame Diane Corriveau	Secrétaire de rédaction

## QUORUM

Le quorum des membres du conseil d'administration est atteint.

Outre les personnes mentionnées précédemment, six (6) personnes participent à l'assemblée et une (1) personne en mode virtuel

### **1. Ouverture de l'assemblée**

Mme Lyse Pelletier souhaite la bienvenue aux membres du conseil, à la conseillère municipale, à la conseillère en consultations publiques, au conseiller en urbanisme et à l'assistance présente en salle et en mode virtuel.

### **2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Mme Véronique Perez et appuyé par Mme Nancy Beaupré et également, adopté à l'unanimité par les membres.

### **3. Cooptation des nouveaux administrateurs**

Madame Dominique Gagnon annonce aux membres, avoir reçu une candidature. Elle invite Mme Laurianne Giguère, à venir se présenter et à expliquer ce qui la motive à se joindre au sein du conseil de quartier de Loretteville et éventuellement, à y jouer un rôle.

À la suite de cette présentation et sur proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Véronique Perez et également, adopté à l'unanimité, Mme Giguère est invitée à venir prendre place à l'avant-scène et à occuper son nouveau rôle d'administratrice.

### **4. Séance d'information – Rue Albert Trudel – Aménagement d'une garderie**

M. Louis Montgrain, conseiller en urbanisme, est invité à communiquer de l'information concernant le projet d'une garderie (CPE de 100 places), qui sera localisé au 10, rue Albert Trudel et adossé à la rue Racine. M. Montgrain explique entre autres, que le stationnement en façade est prohibé. Des modifications au règlement de zonage et commandant un assouplissement ont été considérées de même que les variables pouvant avoir un impact sur la circulation, sur l'intimité du voisinage.

M. Quirion émet des inquiétudes par rapport à la circulation sur la rue Racine et sur le virage à droite de la rue Albert-Trudel. M. Montgrain a pu répondre ou sera en mesure de pousser son analyse plus à fond, en regard aux entrées et sorties du stationnement de la garderie. Des analyses vont se poursuivre assure ce dernier. Mme Perez demande si un endroit a été désigné pour que les parents puissent y laisser leurs chariots de vélo ou leurs poussettes, et si les vélos pourront circuler de façon sécuritaire. M. Montgrain répond que l'objectif est d'assurer une circulation sécuritaire et propice aux piétons, parents, employés et usagers de la garderie et cyclistes dans le secteur et qu'il vérifiera avec le promoteur si un lieu peut être désigné pour les poussettes et les chariots. Le règlement sera déposé le 15 mai et entrera en vigueur le 17 mai 2023, de conclure M. Montgrain. Mme Lyse Pelletier remercie ce dernier pour les précisions concernant cet important projet.

### **5. Questions, demandes et commentaires du public**

#### **Intervenant no.1**

Fait état de la détérioration, de cahots et trous à colmater sur la rue Boucher. Madame Marie-Josée Asselin, conseillère municipale, explique que l'ordre des priorités du Service des travaux publics et de l'ingénierie est, en principe, accordé aux travaux majeurs où se font au même moment : le changement des égouts, l'asphaltage, le remplissage des

trous... Mme Asselin, invite toutefois cette personne à lui envoyer un courriel à ce propos pour faire un suivi.

## **6. Période d'information de la conseillère municipale**

Mme Marie-Josée Asselin annonce la continuité du soutien qui sera donné à la réalisation :

- De la revitalisation et la dynamisation des principaux artères commerciaux;
- De la Grande Fête familiale de juin;
- De la Fête des Arts les 12 et 13 août;
- Des activités de Noël les 12 et 13 décembre.

Elle souligne l'heureuse arrivée de nouveaux commerçants sur la rue Racine, le mode de communication en ligne mis en place afin que les commerçants annoncent leurs activités... Elle se réjouit de l'importante synergie qui semble se dégager entre les commerçants et les responsables du développement économique de notre quartier.

## **7. Dossiers concernant le quartier**

- **7.1** Glissade sur le golf de Loretteville

Madame Nancy Beaupré fait part des échanges qu'elle a eus avec M. Paquet, propriétaire du club de Golf de Loretteville. Ce dernier garde une ouverture pour qu'une glissade soit accessible sur le terrain, mais pas à l'emplacement du 9<sup>e</sup> trou qui est stratégique pour les golfeurs.

Il précise toutefois que la pratique de la glissade ne pourrait que détériorer la qualité du terrain propice au jeu de golf au 9<sup>e</sup> trou. Il fait également état de l'enjeu des assurances, de l'encadrement sécuritaire pour prévenir les accidents... Bref, il y a une ouverture à l'aménagement d'une glissade sur le terrain de golf, en considérant ces points de préoccupation de monsieur Paquet et de son entreprise.

- **7.2** Sécurité sur le boulevard des Étudiants

La réponse obtenue concernant l'élagage indique que le travail a été fait pour permettre le raccordement électrique. On est actuellement, en attente du branchement d'Hydro-Québec et malheureusement, il n'y a pas de date estimée à ce jour. Un suivi est assuré dans ce dossier auprès de monsieur Alain Champagne par Mme Carolyne Larouche et Mme Marie-Josée Asselin.

- **7.3** Sécurité sur les rues Faune-Vieux pins

Mme Carolyne Larouche va répondre au citoyen qui a effectué cette demande. La ville entend, entre autres, faire effectuer un relevé de vitesse aux heures de pointe du matin et de fin de journée pour bien saisir les enjeux, envisager un marquage d'une traverse piétonnière et une affiche indiquant « passage piétons ».

- **7.4** Projet de réaménagement des rues Racine et Verret

Aucune amélioration dans ce dossier. Un suivi sera fait avec la Ville. Ce projet fera partie de l'analyse du dossier portant sur la mobilité durable, qui sera présenté dans le cadre d'une consultation publique le 13 juin.

- **7.5** Rue du Golf

Installation de bollards

Ceux-ci pourront être installés dès que le nettoyage de la rue sera complété.

Réduction de la circulation

Madame Larouche informe que la rue du golf a une fonction de collectrice et que le volume de circulation qu'on y observe n'est pas jugé problématique.

Le panneau d'arrêt, coin du Golf et Charles Garnier

En référence aux normes du ministère des Transports du Québec, l'installation d'un panneau d'arrêt n'est pas justifiée.

La traverse piétonnière, coin du Golf et du Muguets des Bois

Afin de justifier cette demande, des relevés d'utilisation en nombre de piétons seront effectués dans les prochaines semaines.

Le corridor scolaire de l'école Château-D'eau sera également réalisé en 2024. Cette démarche implique d'évaluer la possibilité d'aménager des installations favorables au transport actif.

- **7.6** Rue Value

Le suivi a été effectué par Mme Carolyne Larouche et Mme Marie-Josée Asselin. Les citoyens de la rue Value recevront un dépliant pour les informer des travaux prévus.

- **7.7** Trottoir sur la rue Martel

Mme Carolyne Larouche validera la pertinence de la demande.

- **7.8** Terrain IRVING

En réponse à son désir d'acquérir le terrain de la station Irving (résolution CA-22-16), la réponse des propriétaires est que ces derniers ne sont pas disposés à vendre. Toutefois, ils sont prêts à laisser la Ville ou un organisme local l'occuper en déposant une demande officielle. Mme Marie-Josée Asselin indique qu'il serait peut-être intéressant d'avoir un projet en partenariat avec la Nation Huronne-Wendat pour des projets d'acquisition futurs.

- **7.9** Racine – Des Nobles

Mme Lyse Pelletier a fait suivre la demande de cette citoyenne à qui de droit. Cette dernière souhaite que soit résolu le problème de blocage de son allée d'accès automobile lors d'événements festifs ou autres. Il a été conseillé à la requérante de contacter le 311.

## 8. Dossier du conseil de quartier

- **8.1** Campagne de sensibilisation sur les déplacements actifs des écoliers

Madame Véronique Perez, qui pilote le dossier, indique avoir terminé de remplir le canevas permettant d'assurer le respect des critères et du budget alloué à la campagne. Assumant la responsabilité de coordonner la réalisation de l'activité avec les écoles de l'Arc-en-ciel, de l'Aventure et Château-D'eau, elle donne un aperçu de la démarche qu'elle envisage prendre pour maximiser la réussite du projet. Dans le cadre des trois activités qui seront faites dans ces écoles, elle requiert l'assistance de trois bénévoles.

Pour couvrir l'ensemble des dépenses à la réalisation de la campagne de sensibilisation :

**Résolution 23-CA-09 :** Considérant que le conseil de quartier de Loretteville veut entreprendre des activités de sensibilisation sur la sécurité routière et les déplacements actifs auprès des écoliers des écoles primaires du quartier;

Considérant que l'organisme Accès Transports Viables voulait également entreprendre ce genre d'actions dans le cadre de son projet « Défi Je suis capable! »;

Sur la proposition de Véronique Perez, appuyé par Samuel Clavet, il est résolu que le conseil de quartier de Loretteville appuie le projet « Défi Je suis capable » de l'organisme *Accès Transports Viables*. De plus, le conseil versera la somme de 1 485 \$ à l'organisme *Accès Transports Viables*. Cette somme sera prise dans le budget de subvention de 3 000 \$ octroyé au conseil par la Ville en 2022, dans le cadre des projets de sécurité routière et de sa stratégie en sécurité routière. Cette somme permettra à *Accès Transports Viable* de donner des présentations, ainsi que du matériel de sensibilisation, sur la sécurité routière et les bénéfices des déplacements actifs auprès des écoliers qui fréquentent les écoles primaires de l'Arc-en-ciel, de l'Aventure et de Château-d'Eau et de leurs parents, les 25, 26 et 27 septembre.

Adopté à l'unanimité par les administrateurs et administratrices du conseil de quartier de Loretteville, le 9 mai 2023.

- **8.2** Campagne d'affichage « Lentement, s.v.p. »

La campagne et la distribution des pancartes « Lentement, s.v.p. » va se poursuivre indique madame Lyse Pelletier.

**Résolution 23-CA-10 :** Sur proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Laurianne Giguère et unanimement résolu, que soit octroyée le reste du budget de sécurité routière, soit la somme de 1 515.00\$ pour couvrir les dépenses reliées à la réimpression de pancartes LENTement pour sensibiliser les citoyens à ralentir dans le quartier.

- **8.3** Projet pilote des corridors scolaires – les rues écoles

La Ville de Québec compte lancer, dès l'automne prochain, des projets-pilotes de corridors de sécurité, dits « rues-écoles », près de certaines écoles de son territoire. Quelques écoles ont déjà manifesté leur intérêt à participer à ce projet pilote. Il n'est pas possible pour l'instant de déposer une candidature pour une école du quartier, mais le dossier sera suivi par la présidente et la conseillère municipale.

- **8.4 Plan directeur du plein air urbain**

La démarche de participation publique est en cours afin de mettre les bases d'un nouveau Plan directeur du plein air urbain. La Ville souhaite entendre les conseils de quartier lors de l'atelier qui se tiendra en ligne le 30 mai de 19h à 21 h. Ceux-ci auront, à titre d'exemple, l'occasion d'intervenir sur les enjeux qui concernent directement leur secteur et qui peuvent être relatifs au développement et à l'entretien de sites de plein air ou à l'accès aux équipements. Un ou deux représentants du conseil sont invités à s'y joindre. Mme Pelletier invite les nouveaux membres de l'administration à s'y inscrire et Mme Nancy Beaupré manifeste son désir d'y participer. Les membres du Conseil de Quartier sont toutefois déjà engagés pour une autre réunion à cette date.

## **9. Correspondance**

- **9.1 Activités Place éphémère**

La présidente informe les administrateurs que l'organisme responsable de la place éphémère de la rue Racine, lui ont transmis la programmation préliminaire, et que le conseil de quartier est invité à proposer une activité, s'il le désire.

## **10. Adoption du procès-verbal du 11 avril 2023**

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré et appuyé par madame Isabelle Duchesneau, il est résolu d'accepter le procès-verbal de la rencontre du 11 avril 2023 tel que proposé.

## **11. Vérification du procès-verbal de l'AGA du 11 avril 2023 (adoption lors de l'AGA 2024)**

Le procès-verbal de l'AGA a été partagé aux administrateurs par courriel. Ils sont appelés à transmettre leurs commentaires au besoin.

## **12. Fonctionnement du conseil de quartier**

- **12.1 Résolution pour le paiement des travaux de rédaction**

**Résolution 23-CA-11** : Sur proposition de Mme Nancy Beaupré et appuyé par madame Véronique Perez, il est résolu d'approuver le paiement des honoraires de la secrétaire de rédaction (procès-verbal du 11 avril 2023 et du procès-verbal de l'AGA du 11 avril 2023), au montant de cent-vingt-cinq dollars (125.00\$ x2= 250.00\$ ).

- **12.2 Transition trésorerie**

**Résolution 23-CA-12** : Sur proposition de M. Samuel Clavet et appuyé par madame Nancy Beaupré, il est résolu que soient officialisées, auprès de l'institution bancaire et à titre d'officières du conseils, mesdames Lyse Pelletier, Isabelle Duchesneau et Véronique Perez. Les trois deviennent dès lors, signataires des effets bancaires.

- **12.3 Liste des administrateurs au Registre des entreprises**

Afin d'assurer la mise à jour des changements d'administrateurs et des postes des dirigeants sur le registraire des entreprises, les administrateurs doivent partager une

pièce d'identité à Mme Dominique Gagnon. Celle-ci assure que les informations personnelles des administrateurs ne seront pas conservées.

### **13. Varia**

Madame Dominique Gagnon rappelle aux administrateurs la tenue d'une rencontre de travail préparatoire le 30 mai à 19 h, à l'Édifice Denis-Giguère. Cette rencontre de travail n'est pas publique.

### **14. Date de la prochaine rencontre et levée de l'assemblée**

Madame Dominique Gagnon indique que la prochaine assemblée du conseil de quartier se tiendra le 13 juin à la salle des Chevaliers de Colomb, située à l'adresse suivante :  
15 rue Boucher, Loretteville.

Sur proposition de Mme Nancy Beaupré, appuyée par Mme Véronique Perez, la séance est levée à 21h30.

---

Lyse Pelletier  
Présidente